CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE LA MATANIE

MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité tenue le 14 septembre 2020 à 19h00 par conférence téléphonique conformément aux exigences du Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation et ce, dû au COVID-19, tenue au bureau municipal situé au 151 rue Saint-Joseph à Sainte-Félicité formant quorum sous la présidence de Monsieur Andrew Turcotte, maire.

PRÉSENTS : MONSIEUR ANDREW TURCOTTE, MAIRE

 MADAME SANDRA BÉRUBÉ, CONSEILLÈRE

 MONSIEUR ÉRIC NORMAND, CONSEILLER

 MADAME DIANE MARCEAU, CONSEILLER

 MADAME TITA ST-GELAIS, CONSEILLER

 MONSIEUR BERNARD HARRISSON, CONSEILLER

 MONSIEUR FIDÉLIO SIMARD, CONSEILLER

Monsieur Yves Chassé agit à titre de secrétaire.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-09-01**

**ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l’ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Fidélio Simard et résolu à l’unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité adopte l’ordre du jour tout en maintenant l’item *divers* ouvert.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-09-02**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 03 AOÛT 2020**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 03 août 2020 transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bernard Harrisson et résolu à l’unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 03 août 2020 tel que rédigé.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-09-03**

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 31 AOÛT 2020**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité ont pris connaissance de la liste des comptes payés et à payer au 31 août 2020 transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Tita St-Gelais et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

° QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité approuve la liste des comptes payés et à payer au montant de quatre-vingt-six-mille-deux-cent-quatre-vingt-dollars (86,280.00$) de déboursés et de onze-mille-huit-cent-douze-dollars et quarante-trois-cents (11,812.43$) de salaires;

° QUE ces dépenses sont imputées au fonds d’administration de la Municipalité de Sainte-Félicité représentant un grand total de quatre-vingt-dix-huit-mille-quatre-vingt-douze-dollars et quarante-trois-cents (98,092.43$).

*Certificat de disponibilité de crédits*

*Je, soussigné, Yves Chassé, g.m.a., directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Félicité certifie conformément à l’article 961 du Code municipal du Québec que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.*

APPROBATION DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Il n’y a aucune dépense autorisée par délégation de pouvoir au directeur général et secrétaire-trésorier.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-09-04**

**ADJUDICATION DE CONTRAT-PROJET : # 53-2-08023-17-01-SERVICES PROFESSIONNELS-USINE D’EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT QU’un appel d’offres public sur le site SEAO a été réalisé par la Municipalité de Sainte-Félicité pour obtenir les services professionnels pour la préparation des plans et devis pour l’usine d’eau potable;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) entreprises ont présenté des soumissions conformes d’après le procès-verbal d’ouverture des soumissions transmis au Comité et aux élus municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Normand et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

° QUE la Municipalité de Sainte-Félicité adjuge le contrat pour obtenir les services professionnels pour la préparation des plans et devis pour l’usine d’eau potable à Stantec Experts-conseils Ltée au montant de trois-cent-vingt-mille-neuf-cent-cinquante-deux-dollars et soixante-et-onze-dollars (320,952.71$) avec taxes applicables selon la soumission soumise;

° QUE les documents de l’offre de services professionnels, la soumission ainsi que la résolution d’adjudication fassent foi de contrat entre les parties;

° QUE le maire Monsieur Andrew Turcotte et le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Yves Chassé soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Félicité, tout document utile à cette fin.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-09-05**

**DÉPÔT-RÈGLEMENT NUMÉRO 198-12-2020 AMENDANT LE SCHÉMA D’AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE LA MATANIE ET LE DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE AFIN DE RÉVISER LA PLANIFICATION D’AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ DES TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES (TPI) ET D’APPORTER DIVERSES MODIFICATIONS**

CONSIDÉRANT QUE dans une correspondance du 22 juillet 2020, Madame Line Ross, directrice général et secrétaire-trésorière de la MRC de La Matanie a transmis conformément à l’article 49 *Loi de l’aménagement et de l’urbanisme (L.A.U.)*, copie du *Règlement numéro 198-13-2020 amendant le schéma d’aménagement et de développement révisé de la MRC de La Matanie et le document complémentaire afin de réviser la planification d’aménagement intégré des terres publiques intramunicipales (TPI) et d’apporter diverses modifications,* ses documents afférents ainsi que les annexes s’y rattachant sur CD-ROM;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a retourné le certificat de réception dûment complété à la MRC de La Matanie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Fidélio Simard et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

° De prendre acte de fait du dépôt dudit document.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-09-06**

**ADJUDICATION DE CONTRAT-TRI ET CONDITIONNEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES-BOUFFARD SANITAIRE INC.**

CONSIDÉRANT QU’un appel d’offres public a été réalisé par la Ville de Matane pour le tri et le conditionnement des matières recyclables;

CONSIDÉRANT QU’une seule entreprise a présenté une soumission conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Tita St-Gelais et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

° QUE la Municipalité de Sainte-Félicité adjuge le mandat de tri et conditionnement des matières recyclables pour une durée de quarante-cinq (45) mois débutant le 1er avril 2022 et se terminant le 31 décembre 2025 à Bouffard Sanitaire inc., au montant de soixante-et-un-mille-quatre-cent-quatre-vingt-quatre-dollars et quinze-cents (61,484.15$), plus les taxes applicables, selon le bordereau de soumission numéro 2, le tout financé pour le budget régulier;

° QUE les documents de l’offre de service, la soumission ainsi que la résolution d’adjudication fassent foi de contrat entre les parties;

° QUE le maire Monsieur Andrew Turcotte et le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Yves Chassé soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Félicité, tout document utile à cette fin.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-09-07**

**DÉPÔT-SERVICE DE MAISON DES JEUNES MOBILE-MAISON DES JEUNES LE REFUGE JEUNESSE DE LES MÉCHINS**

CONSIDÉRANT QUE dans une correspondance de Madame Stéphanie Thibault, directrice de la Maison des jeunes le Refuge Jeunesse de Les Méchins informe les élus et la direction générale du service de Maison des jeunes mobile pour les adolescents de 12 à 17 ans dans toutes les municipalités de La Matanie incluant les arrondissements de Petit-Matane et de St-Luc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Normand et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

° De prendre acte de fait de l’offre de service de maison des jeunes mobile offert.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-09-08**

**DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE-CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINTE-FÉLICITÉ**

CONSIDÉRANT QUE dans une correspondance du 17 août 2020, Madame Ghislaine Asselin du Cercle des Fermières de Sainte-Félicité sollicite une aide financière pour l’acquisition de matériel pour la réalisation de pièces d’artisanat pour le cercle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bernard Harrisson et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

° QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité accorde une aide financière d’un montant de 300.00$ au Cercle des Fermières de Sainte-Félicité;

° QUE le montant accordé soit pris dans le poste budgétaire numéro # 02-70190-970.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-09-09**

**DEMANDE D’ACQUISITION DE TUYAUX DE BÉTON-MONSIEUR LÉON CÔTÉ**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a pris connaissance de la demande formulée par Monsieur Léon Côté pour l’acquisition de tuyaux de béton;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Fidélio Simard et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

° QUE la Municipalité de Sainte-Félicité informe Monsieur Léon Côté que la direction générale procédera au printemps 2021 à l’inventaire de tuyaux appartenant à la municipalité;

° QUE suite à cet inventaire, la municipalité déterminera ce qu’elle se réserve le droit de conserver pour son usage et ce qui sera offert pour la vente public.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-09-10**

**DÉPÔT-RAPPORT DU CAMP DE JOUR-ÉTÉ 2019-CENTRE SPORTIF SAINTE-FÉLICITÉ**

CONSIDÉRANT QUE le Centre Sportif Sainte-Félicité a transmis à la municipalité le rapport du Camp de jour pour la saison estivale 2019 signé par le comptable Monsieur Bermond St-Pierre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Fidélio Simard et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

° DE prendre acte de fait du dépôt du rapport du camp de jour pour la saison estivale 2019.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-09-11**

**DÉPÔT-RAPPORT DU GYMKHANA-ÉTÉ 2019-CENTRE SPORTIF SAINTE-FÉLICITÉ**

CONSIDÉRANT QUE le Centre Sportif Sainte-Félicité a transmis à la municipalité le rapport du Gymkhana pour la saison estivale 2019 signé par le comptable Monsieur Bermond St-Pierre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bernard Harrisson et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

° DE prendre acte de fait du dépôt du rapport du Gymkhana pour la saison estivale 2019.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-09-12**

**DÉPÔT-RAPPORT FINANCIER 2019-CENTRE SPORTIF SAINTE-FÉLICITÉ**

CONSIDÉRANT QUE le Centre Sportif Sainte-Félicité a transmis à la municipalité le rapport financier 2019 préparé par le comptable Monsieur Bermond St-Pierre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Sandra Bérubé et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

DE prendre acte de fait du dépôt du rapport financier 2019 du Centre Sportif Sainte-Félicité.

**POSTES CHAUFFEURS DE LA CHARRUE-SAISON HIVERNALE 2020-2021**

Ce dossier est reporté à une prochaine séance ordinaire.

**RENOUVELLEMENT DE L’ENTENTE-SERVICE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE LA MATANIE**

Ce dossier est reporté à une prochaine séance ordinaire.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-09-13**

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par Madame Diane Marceau et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

De lever la séance ordinaire du 14 septembre 2020, l’ordre du jour étant épuisé et la séance est levée à 21h31.

|  |
| --- |
| *Je, soussigné, Andrew Turcotte, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal du Québec.* |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Andrew Turcotte Yves Chassé, GMA

Maire Directeur général

 Secrétaire-trésorier